

Aéroports de Paris

Décision n° FINJ/209/03 du 3 novembre 2003 du chef du département juridique et des affaires générales d'Aéroports de Paris modifiant la décision n° DFJ/106/03 du 21 juillet 2003 portant délégation de signatureNOR : *EQUA0310369S*

Le chef du département juridique et des affaires générales,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R. 252-8, R. 252-11, R. 252-12, R. 252-12-1 à 4 et R. 252-18 ;

Vu la décision n° PR/2003/2303 du 21 juillet 2003 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général et, avec l'accord de celui-ci, aux directeurs et aux cadres dirigeants, et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres ;

Vu la décision n° DG/2003/2307 du 21 juillet 2003 portant délégation de pouvoir aux directeurs et cadres dirigeants et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres ;

Vu la décision n° DFJ/106/03 du 21 juillet 2003 portant délégation de signature aux cadres,

Décide :

Article 1^{er}

L'annexe 1 de la décision n° DFJ/106/03 du 21 juillet 2003 est abrogée et remplacée par la nouvelle annexe I jointe à la présente décision.

Article 2

L'annexe 1 de la décision n° DFJ/106/03 du 21 juillet 2003 est abrogée et remplacée par la nouvelle annexe II jointe à la présente décision.

*Le chef du département
juridique
et des affaires générales
D. Lafouge*

ANNEXE I

À LA DÉCISION N° DFJ/106/03 DU 21 JUILLET 2003 PAR LA DÉCISION MODIFIÉE PAR LA DÉCISION N° FINJ/209/03 DU 3 NOVEMBRE 2003

Déléataires :

M. Birolichie (Marc), cadre IV chargé du service assurances, contentieux, réglementation ;

Mme Deviercy (Nolwenn), chef du service archives et documentation ;

M. Gachot (Alain), chef du service droit des affaires, contrats et foncier.

ANNEXE II

À LA DÉCISION N° DFJ/106/03 DU 21 JUILLET 2003 PAR LA DÉCISION MODIFIÉE PAR LA DÉCISION N° FINJ/209/03 DU 3 NOVEMBRE 2003

Pour les cas d'absence ou d'empêchement de M. Birolichie (Marc), cadre IV chargé du service assurances, contentieux, réglementation, délégation est donnée à M. Tagliamonte (Michel), cadre B chargé de la section contentieux, Mlle Lahy (Sophie), cadre IIIA, Mme Le Mouël (Virginie), cadre IIIA, M. Peyrel (Bertrand), cadre IIIA, Mme Aygaleuq (Frédérique), cadre IIIA, M. Bihoreau (Stéphane), cadre IIIA, M. Malaterre (Arnaud), cadre IIIA, M. Fryd (Philippe), cadre IIIA, Mme Humeau (Anne-Cécile), cadre IIIA.

Pour les cas d'absence ou d'empêchement de Mme Deviercy (Nolwenn), chef du service archives et documentation, délégation est donnée à M. Bérenger (Yves), cadre IIIA, Mme Kechra (Valérie), cadre IIIA, Mme Vidal (Marie-Rose), cadre IIIA.

Pour les cas d'absence ou d'empêchement de M. Gachot (Alain), chef du service droit des affaires, contrats et foncier, délégation est donnée à Mme Grenier (Marie-Pierre), cadre IIIA, Mlle Imbert (Catherine), cadre IIIA, M. Jonas (Loïc), cadre IIIA, M. Leprince (Franck), cadre IIIA, Mme Loobuyck (Ghislaine), cadre IIIA, Mme Majorel (Isabelle), cadre IIIA.